

Enquête pratiques culturales BLÉ TENDRE 2016-2017

édition 30/03/2020

MARS 2020 - n°7

Malgré des conditions de culture chaotiques, de bons rendements sont observés ainsi que, campagne après campagne, un plus grand recours aux herbicides

Avec une moyenne de 73 q/ha, le rendement moyen régional du blé tendre en 2017 se situe au-delà de la moyenne quinquennale (70 q/ha). Les pratiques culturales mises en œuvre n'ont pas foncièrement été modifiées par rapport aux campagnes passées mais quelques évolutions semblent se dessiner. Ainsi, au vu des trois campagnes comparées, il apparaît notamment que le labour est moins fréquemment retenu, le fractionnement de la fertilisation azotée s'accroît et les interventions herbicides sont tendanciellement en augmentation.

Tableau 1 : données générales et contexte

	Pays de la Loire			France
	2011	2014	2017	2017
Nombre de parcelles enquêtées	232	199	101	1 866
Part de la sole concernée par des aléas climatiques et/ou sanitaires (%)	49	11	8	9
Principaux précédents culturaux (%)				
céréales à paille	10	11	17	18
maïs	65	54	57	25
prairies	7	5	1	3
oléoprotéagineux	16	26	24	41
autres	2	4	1	13
Implantation-semis (%)				
labour	69	64	57,5	41
semis direct	2	9	3	5
autres itinéraires	30	27	39,5	54
Utilisation de semences fermières (%)	47	41	40	52
Utilisation de semences traitées (%)	95	96	97	94
Surfaces avec un mélange variétal (> = 2 variétés) en %	18	23	23	16
Surfaces irriguées (en %)	11	4	5	3
Objectif de rendement (q/ha)				
Rendement aux normes (q/ha)	65	73	73	76
Objectif de rendement (q/ha)	72	75	76	79

L'analyse des pratiques culturales appliquées à la culture de blé tendre met en évidence pour la région Pays de la Loire les principaux points suivants :

Avec près de 390 000 ha implantés annuellement dans la région, la culture du blé tendre constitue l'une des principales « grandes cultures » rencontrées sur le territoire. Lors de la campagne 2016-2017, cette culture a succédé au maïs (grain ou fourrage, pour près de 57 % des surfaces), aux oléagineux (23 % des surfaces) ou à un blé tendre (15 % des surfaces).

L'implantation du blé tendre repose toujours majoritairement sur la technique du labour mais les techniques de travail du sol plus simplifiées, sans retournement, semblent progresser (plus encore à l'échelon national). La technique du semis direct (sans travail du sol) demeure marginale.

L'utilisation des semences de ferme concerne quatre hectares sur dix, une proportion inférieure à l'échelon national. Les semences utilisées (certifiées et/ou de ferme) sont quasiment toutes traitées en particulier vis à vis des insectes et/ou des maladies fongiques. Les principales substances actives appliquées via ces traitements de semences sont, pour la campagne 2016-2017, les suivantes : imidaclopride, fludioxonil, téfluthrine, silthiofame, prothioconazole, difénoconazole, ipconazole, sedaxane ...

Agro-météorologie de la campagne 2016-2017

L'un des traits marquants de cette campagne 2016-2017 est assurément le caractère déficitaire des précipitations et l'aspect chaotique des températures. Les conditions d'implantation se sont avérées difficiles pour le colza (retards de semis, levées hétérogènes, retournements de parcelles). Pour les céréales à paille, moins impactées par les conditions sèches de l'automne, cette campagne 2016-2017, entrecoupée d'épisodes pluvieux souvent salvateurs, a globalement contribué à (1) limiter les situations avec excès d'eau, (2) favoriser de bons niveaux de reliquats d'azote minéral, (3) diminuer la pression et la progression des principales maladies et (4) réduire les situations avec verse. Si localement, des conditions échaudantes ont été observées, la fin de cycle a contribué à obtenir une moisson exceptionnellement précoce et des rendements satisfaisants à très satisfaisants avec, il faut le noter, des teneurs en protéines très élevées voire localement exceptionnelles. En termes de rendements, 2017 restera donc pour la région comme une bonne année pour les céréales à paille et le maïs, et surtout comme une année record en colza et tournesol.

Tableau 2 : fertilisation

	Pays de la Loire			France
	2011	2014	2017	2017
Surfaces recevant au moins un apport				
d'azote minéral (%)	99	99	98	98
de phosphore minéral (%)	19	27	26	32
de potassium minéral (%)	15	27	12	18
de soufre minéral %	22	47	51	56
de fumure organique (%)	17	15	14	9
Dose moyenne azote minéral (kg N/ha)				
toutes situations	126	151	154	164
sans fumure organique	131	151	156	168
si fumure organique	101	154	146	129
Fertilisation azotée totale	139	/	170	174
(Nmin + Norga) en unités N/ha				
Fertilisation minérale moyenne (autres éléments) en unités/ha				
phosphore - P2O5	9	/	9	14
potassium - K2O	11	/	5	9
soufre - SO3	9	/	24	27
Fractionnement de la fertilisation azotée minérale (% des surfaces)				
Pas d'apport	nd	nd	nd	nd
1 apport	nd	nd	nd	nd
2 apports	56	30	20	17
3 apports ou plus	36	67	77	77

Tableau 3 : protection phytosanitaire

	2011	2014	2017	2017
Nombre moyen de traitements phytosanitaires (toutes situations)				
Totaux (hors adjuvants et hors traitement de semences)	4,8	5,8	7	6,9
dont herbicides	2	2,3	3,1	2,9
dont fongicides	2,3	3	3	2,9
dont insecticides	0,3	nd	nd	0,3
dont autres (régulateur de croissance ...)	0,3	nd	0,7	0,9
Indice de fréquence de traitement (IFT) : percentile 70 (*)				
Total (avec traitement de semences)	4,5	5	5,6	6
herbicides	1,5	1,8	2,5	2,3
hors herbicides	3,4	3,4	3,4	4,05
Indice de fréquence de traitement (IFT) : moyenne				
Total (avec traitement de semences)	4	4,45	4,85	5,1
herbicides	1,3	1,6	1,9	1,8
fongicides	1,3	1,6	1,5	1,6
insecticides	nd	nd	nd	0,2
semences	1	1	1	0,9
autres (régulateur ...)	0,2	nd	0,4	0,6

nd : le nombre d'observations et/ou la précision ne sont pas suffisants
/: donnée non connue ou non comparable

(*) L'IFT comptabilise le nombre de doses homologuées de produits phytosanitaires appliquées à une culture pendant une campagne. Les IFT « 70^e percentile » correspondent aux valeurs dites de référence : concrètement, cela signifie que pour 70 % des surfaces étudiées, le résultat obtenu est inférieur ou égal à cette valeur référence.

Sauf conditions climatiques particulièrement sèches (ex. printemps 2011), les surfaces de blé tendre irriguées sont limitées dans la région. Ainsi, seuls 4-5 % des surfaces ont fait l'objet d'apports d'eau d'irrigation en 2016-2017 (contre 11 % en 2011).

L'apport d'une fertilisation organique est toujours une pratique assez peu fréquente dans le cas des céréales à paille (de l'ordre de 15 % des surfaces). Cette situation s'explique en grande partie par la difficulté de piloter la fertilisation azotée avec la seule composante organique et par la sensibilité des céréales à paille aux phénomènes de verse physiologique. La fertilisation azotée minérale moyenne (154 unités/ha en 2017) confirme la valeur observée en 2014 sachant que la dose appliquée se situe dans la fourchette 140-170 unités/ha pour un hectare sur deux. Comme le recommandent les préconisations agronomiques, le fractionnement de la fertilisation azotée apparaît généralisé et de plus en plus poussé : 77 % des surfaces ont reçu trois apports ou plus en 2017.

Les apports minéraux de phosphore, potassium et soufre sont eux nettement moins fréquents et plus réduits. C'est particulièrement marqué pour les éléments phosphore et potassium (PK) dont les apports moyens sont inférieurs à une dizaine d'unités fertilisantes par hectare. A l'opposé, les apports de soufre semblent plus fréquents que par le passé.

Le nombre moyen de traitements phytosanitaires appliqués lors de la campagne 2016-2017, hors traitement de semences, atteint la valeur de 7 dans la région (dont 3 herbicides et 3 fongicides). La progression du nombre d'applications herbicides se confirme. Dans ce contexte, l'indice total de fréquence de traitement (IFT) augmente également (+ 0,4 point par rapport à 2014 pour atteindre la valeur moyenne de 4,85). Moins de 5 % des surfaces de blé tendre sont concernées par l'application de produits de biocontrôle. Comme l'indiquent les données du tableau 3, ces augmentations (nombre de traitement et IFT) résultent essentiellement de l'évolution du poste herbicides. Sachant que le niveau de concurrence adventices/culture ressenti par les agriculteurs a été jugé fort pour moins de 20 % des surfaces de blé tendre, le retour plus fréquent des céréales à paille dans la rotation ainsi que le développement des phénomènes de résistance de certaines adventices aux herbicides figurent parmi les principales pistes explicatives. Parallèlement, les rendements moyens 2014 et 2017 se révèlent comparables (73 q/ha). Sous l'angle du nombre d'hectares traités (surfaces développées), les principales substances actives herbicides utilisées sur blé tendre lors de la campagne 2016-2017 sont le cloquintocet-mexyl, le prosulfocarbe, le florasulame, le metsulfuron, le diflufenican, le pinoxaden ...

Dans une majorité de situations, la pression sanitaire exercée par les principales maladies cryptogamiques (rouilles, piétin, fusarioses ...) est jugée faible à moyenne par les agriculteurs enquêtés lors de cette campagne 2016-2017. Pour la catégorie des fongicides, les substances actives - tebuconazole, chlorothalonil, epoxiconazole, prothioconazole, cyproconazole ... - arrivent en tête. Les applications insecticides en végétation ont été peu nombreuses en 2016-2017 (env. 16 % des surfaces concernées).

Le rendement moyen déclaré en 2017 pour les Pays de la Loire, à savoir 73 quintaux/ha à 12,0 % de protéines (pour les situations connues), se situe dans la partie haute des rendements obtenus lors des dernières campagnes. En effet, pour la période 2012 à 2016, la moyenne régionale est de 70 qx/ha pour le blé tendre (source : Agreste-SAA).

Aspects méthodologiques

Les données présentées dans cette étude sont issues des enquêtes « pratiques culturales en grandes cultures et prairies », réalisées par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère en charge de l'Agriculture (MAA). Ces enquêtes permettent de connaître de façon détaillée les itinéraires techniques appliqués dans les régions françaises pour les principales cultures. La liste des cultures enquêtées s'est étoffée avec le temps. Ainsi, pour la campagne 2016-2017, ont été enquêtés dans la région Pays de la Loire : des céréales à paille (blés tendre et dur, orge, triticale), des oléagineux (colza, tournesol, soja, lin), des protéagineux (pois et féverole), le maïs (grain et fourrage), les prairies (temporaires et permanentes) ainsi que des mélanges (de type céréalier ou fourrager). Parce que peu présentes au sein d'un territoire, certaines cultures n'ont parfois été enquêtées que dans un nombre restreint de départements. Les informations « pratiques culturales » recueillies dans la région pour la campagne 2016-2017 sont issues de 1 795 parcelles (dont 101 de blé tendre). Les règles de diffusion retenues peuvent nous conduire à ne pas diffuser des données si elles proviennent de moins de 30 parcelles. Assez fréquemment, les résultats obtenus par le croisement de plusieurs variables ainsi que les résultats générés à l'échelle départementale ne remplissent pas cette condition.

Agreste Pays de la Loire

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Yvan Lobjoit
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : Bernard Robert
Composition : Bénédicte Guy
ISSN en cours - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2020

